

Syndicat Mixte du Plateau de Solaison

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
Séance du 26 mai 2025**

Délibération n° CS-2025-010

Syndicat Mixte du Plateau de Solaison

Avis de Publication

Madame la Présidente du Comité Syndical de Syndicat Mixte du Plateau de Solaison certifie que :

- le registre des délibérations RCS-2025-SMPS-05 de la séance du Comité Syndical du 26 mai 2025 (délibération n° CS-2025-010) a été publié ce jour sur le site internet du Conseil départemental : www.hautsavoie.fr

Il est également à disposition du public pour consultation aux Archives départementales de la Haute-Savoie sises 37 bis, avenue de la Plaine – 74000 ANNECY - Tél. : 04-50-66-84-20 sans limitation de durée.

- **la délibération de cette séance a été transmise en Préfecture le 02 juin 2025 et a été rendue exécutoires à compter du 03 juin 2025**, date de publication sur internet.

Les délibérations publiées dans ce document peuvent faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de la date de la publication sous forme électronique.

Liste des actes publiés au cours des deux derniers mois :

- 03-06-2025 : RCS-2025-SMPS-05 - Registre des délibérations du Comité Syndical du 26 mai 2025
- 02-06-2025 : PVCS-SMPS-2025-04 – Procès-verbal de la séance du Comité Syndical du 09 avril 2025
- 25-04-2025 : RCS-2025-SMPS-03 - Registre des délibérations et actes de l'Exécutif du 09 avril 2025
- 15-04-2025 : PVCS-SMPS-2025-02 – Procès-verbal de la séance du Comité Syndical du 03 février 2025

Avis affiché ce jour sur le panneau d'affichage situé 1, rue du 30ème Régiment d'Infanterie à Anancy et sur le site internet du Conseil départemental (www.hautsavoie.fr)

Fait à Anancy, le 03 juin 2025

Le Responsable du Secrétariat des Séances,

Syndicat Mixte du Plateau de Solaison

Séance du 26 mai 2025

Délibération n° CS-2025-010

Délibération N°	Objet
CS-2025-010	Brizon – Plateau de Solaison – Reconstruction du bâtiment de l'ancienne fruitière – Signature du marché de maîtrise d'œuvre

Registre des Délibérations du Comité Syndical

Séance du 26 mai 2025

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Plateau de Solaison, dûment convoqué le 19 mai de l'an deux mille vingt-cinq, s'est réuni à la mairie de Brizon, le 26 mai de la même année à 20h00, sous la Présidence de Mme Agnès GAY, Présidente du Syndicat Mixte du Plateau de Solaison.

Sont présents :

M. Didier LAYAT, **Vice-Président**

Mme Estelle GOURMELON, MM. Florent PIZZAGALI, Dimitri RIVOLLET, **Titulaires**

Absents excusés :

Mme Christelle PETEX, MM. Jean-Philippe MAS, Martial SADDIER



Assiste à la séance :

- Mme MURIS, Directrice Adjointe des Bâtiments des services du Département

Syndicat Mixte du Plateau de Solaison

Extrait du Registre des Délibérations du Comité Syndical

SEANCE DU 26 mai 2025

n° CS-2025-010

RAPPORTEUR : Agnès GAY

OBJET : BRIZON – PLATEAU DE SOLAISON – RECONSTRUCTION DU BATIMENT DE L'ANCIENNE FRUITIERE – SIGNATURE DU MARCHÉ DE MAITRISE D'OEUVRE

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte du plateau de Solaison dûment convoqué le 19 mai 2025 s'est réuni à la mairie de Brizon, sous la présidence de :

Mme GAY Agnès, Présidente du Syndicat Mixte du Plateau de Solaison

Présent(e)s			
M. Didier LAYAT, Vice-Président			
Mme Estelle GOURMELON, MM. Dimitri RIVOLLET, Florent PIZZAGALI, Titulaires			
Représenté : (délégation de vote)			
Absent(e)(s) excusé(e)(s)			
Mme Christelle PETEX, M. Jean-Philippe MAS, M. Martial SADDIER			
Quorum (soit 4 élus) et Délégations de vote vérifiées			
Membres en exercice	8	Adopté à l'unanimité	
Présents	5	Voix Pour	5
Représenté(e)(s) / Absent(e)(s) excusé(e)(s)	0/3	Voix contre	0
Suffrages exprimés	5	Abstention(s)	0

Vu l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du Code de la Commande Publique ;

Vu le décret n° 2018-1075 du 03 décembre 2018 portant partie réglementaire du Code de la Commande Publique ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.3221-11-1, L.5721-1 à L.5721-8 ;

Vu l'arrêté préfectoral portant création du Syndicat Mixte du Plateau de Solaison n° 74-2023-08-31-00001 du 31 août 2023 ;

Vu la délibération n° CP-2023-0236 du 03 avril 2023 portant création et adoption des statuts du Syndicat Mixte du Plateau de Solaison ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Les visas ci-avant ayant été rappelés, Mme la Présidente indique qu'un concours de maîtrise d'œuvre a été lancé le 05 août 2024 en vue de la reconstruction du bâtiment de l'ancienne fruitière. A l'issue de la sélection des candidatures, trois candidats ont été retenus et ont remis des propositions.

Le jury désigné pour cette procédure s'est réuni le 9 avril 2025 et a donné un avis favorable au projet de WM Architectes.

Il est demandé au Comité Syndical de bien vouloir délibérer et statuer.

Le Comité Syndical,

AUTORISE Mme la Présidente à signer le contrat et les actes d'exécution avec le groupement attributaire du marché, dont le mandataire est WM Architectes pour un montant de 443 500 € HT.

Ainsi fait et délibéré,
Pour extrait conforme,
Signé,
La Présidente du Comité Syndical du
Syndicat Mixte du Plateau de Solaison,
Agnès GAY

Publication du Syndicat Mixte du Plateau de Solaison

Directeur de la Publication : Mme Agnès GAY, Présidente du Syndicat Mixte

Rédaction : Services du Syndicat mixte

Publié le 03 juin 2025

Impression : Imprimerie du Conseil départemental de Haute-Savoie

Contact : Syndicat Mixte du Plateau de Solaison

Mairie de Brizon - 67 allée de la Mairie

74130 Brizon